



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Réforme des impôts locaux**

Paris, le 29 octobre 2009

Par son président Jean Perrin, l'UNPI a pris connaissance de la volonté des pouvoirs publics de réformer les impôts locaux, en actualisant les valeurs locatives.

Compte tenu de la suppression en cours de la taxe professionnelle, on peut craindre que cette réforme, pour l'essentiel, touchera la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Or, l'impôt foncier subit actuellement une augmentation considérable, due à la dérive des taux fixés par les collectivités. Les taxes foncières représentent aujourd'hui plus d'un mois de loyer pour les propriétaires bailleurs.

La modification des valeurs locatives risque de provoquer une nouvelle augmentation de la taxe foncière, insupportable pour tous ceux qui ont supporté les hausses de ces dernières années.

L'UNPI alerte les pouvoirs publics et leur demande de prendre conscience des risques politiques liés à une nouvelle et brutale, augmentation des taxes foncières pour les propriétaires privés.

Contact presse :

Anne Pronier

Tél. : 01 44 11 32 54

[info@unpi.org](mailto:info@unpi.org)